Créteil, le 20 novembre 2026
Anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant

Droits de l'enfant : Pour la pleine participation des jeunes dans l'élaboration de notre avenir

En cette journée internationale des droits de l'enfant du 20 novembre, les PEP soulignent l'urgence de respecter les enfants comme sujets de droits. L'application effective des droits des enfants doit se traduire dans nos politiques publiques.
La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), ratifiée par la France a posé un cadre universel devant garantir à chaque enfant la protection, le respect, le soin, la participation et le développement.

Aujourd'hui, la jeunesse s'exprime, s'engage, se mobilise et fait entendre avec force ses aspirations comme ses inquiétudes. Face à l'aggravation des inégalités sociales, scolaires et territoriales, face aux urgences éducatives, démocratiques et climatiques, elle refuse de subir un avenir qui se déciderait sans elle. Nous avons le devoir d'entendre sa parole, de reconnaître ses engagements et, surtout, de lui donner les moyens de participer pleinement aux choix collectifs. On ne peut prétendre construire une société plus juste avec la jeunesse si l'on continue à penser et à décider sans elle.

Les PEP revendiquent une approche globale des personnes, en les accompagnant au plus près de leurs besoins, de leurs attentes et de leurs aspirations.
Partenaires des politiques publiques, elles contribuent aux missions de l'État, de protection et d'éducation des enfants et des jeunes par :

- L'accompagnement des enfants et des jeunes dans leur parcours et leur projet de vie ;
- La santé et la sécurité des enfants et des jeunes, leur bien-être physique, psychique et mental ;
- La construction des futurs citoyens, libres et éclairés, développant et exerçant leur esprit critique.

Des engagements qui se traduisent par une écoute et une implication de l'enfant dans les décisions qui le concernent mais aussi par l'accompagnement qui est mis en place par la Fédération générale des PEP auprès des collèges d'enfants du HCFEA ou du CNCPH pour qu'ils participent pleinement à la construction de politiques publiques.
Les PEP demandent que chaque institution s'enrichisse d'un conseil des enfants.

Les PEP sont préoccupées par les discussions en cours sur les projets de loi de finances (PLF et PLFSS). À cette heure, de nombreuses politiques publiques relevant de réponses aux besoins et de l'effectivité des droits des enfants subissent de nouvelles coupes. Des coupes drastiques accentueront les inégalités d'accès aux droits et fragiliseront toujours plus l'avenir des enfants et des jeunes.
Affaiblir les politiques éducatives et de jeunesse, c'est rendre mineure l'essence même du lien social : penser ensemble notre avenir.

Les enfants et les jeunes doivent être une priorité de notre République. Leur reconnaissance comme acteurs à part entière de notre société présente et à venir implique que les politiques publiques répondent véritablement aux besoins fondamentaux de tous les enfants. Cela doit se traduire dans les projets de loi de finances (PLF et PLFSS) qui conditionnent les moyens alloués à leur mise en œuvre.

L'enfance, la jeunesse et leurs droits sont une force, une parole à libérer, à respecter et une promesse collective à faire vivre.

LES PEP

110 ans d'engagement citoyen, laïque, solidaire, inclusif et humaniste pour transformer la société

Un mouvement de 95 associations de proximité en France métropolitaine et dans les Outre-Mer.
Les PEP accompagnent chaque année près de 1 500 000 personnes de zéro à cent ans et plus, toutes situations et horizons confondus, dans leur quotidien et sur tous les temps de la vie, dans une dynamique d'émancipation sociale et citoyenne.
Elles mobilisent les compétences de 21 000 professionnels et de 10 000 bénévoles.

Elles interviennent, par une démarche inclusive, dans les domaines de la petite enfance, de l'éducation, des loisirs, du social, de la protection de l'enfance, du médico-social et de la santé, de la parentalité, du travail, de l'habitat…

« La liberté, c'est d'abord, penser l'autre comme un autre soi-même »
Léon Bourgeois, prix Nobel de la Paix et premier Président de la Fédération générale des PEP.

CONTACT : Pascale Durand-Prud'homme
Email : p.durand@lespep.org – Tél : 06.74.08.42.71